

Coup de neuf à la bibliothèque

Par Raphaël Cand

MORGES | CENTRE CULTUREL

Plus d'un million de francs devrait être consacré à la réfection du Centre culturel et à un sérieux lifting de la bibliothèque municipale. Décision mercredi.

L'attribution d'un crédit important de 1 135 000 francs pour la remise en état du Centre culturel a été approuvée par la commission chargée d'étudier le préavis de la Municipalité. Le Conseil communal devrait sans doute en faire de même mercredi soir.

La majeure partie du montant est destinée à mettre en conformité avec les exigences légales la distribution électrique du bâtiment et la sécurité incendie de la grande salle du Grenier bernois. La dernière rénovation de l'édifice remontant à 28 ans, ces travaux s'imposent. D'autant qu'une partie de ceux-ci relève des obligations de propriétaire.

Nouvel agencement

Au programme, renouvellement de l'éclairage, installation du wi-fi, construction d'un sas de sécurité au Grenier bernois, pose



Les plus grands comme les plus petits pourront profiter du nouvel aménagement de la bibliothèque. Picard

de moquette et rafraîchissement de la peinture de certaines parois.

Les grandes manœuvres devraient être combinées avec le déménagement du Musée Paderewski du Centre culturel vers le Château. L'espace qui est dédié au compositeur et homme d'Etat polonais va en effet être «rendu» à la bibliothèque. Une aubaine pour cette dernière qui se trouvait à l'étroit depuis quelques années. Cette relocalisation avait déjà été suggérée il y a quatre ans. Elle devrait avoir lieu courant 2015.

Minorité de Morgiens

58% des utilisateurs des services de la bibliothèque ne sont pas des résidents morgiens. Même s'il n'existe pas de lien avec la présente demande de crédit, la commission a profité du débat pour rappeler ce pourcentage et «évoquer la possibilité de mieux faire assumer le coût de la bibliothèque par les personnes non domiciliées à Morges». La réponse de la Municipalité a été ferme: «Ce n'est pas le moment de mettre cette question sur le tapis du district.»

Selon le rapport de la commission, «la question est de celle qui cause tension et le dossier comprend des volets en cours d'une autre importance». Le Centre aquatique du Parc des Sports fait notamment partie de ces thèmes qui animent les discussions entre les communes du district.

Par ailleurs, la commission estime que la Municipalité doit se pencher sur l'aménagement d'une sortie de secours au Grenier bernois. Actuellement, une seule issue existe. Cette configuration ne permet pas une évacuation optimale en cas de feu.

Enfin, le vœu qu'une attention particulière soit portée à la couleur des plafonds de la grande salle et de la bibliothèque a été émis. Les choix qui ont été faits récemment à l'Hôtel de Ville n'ont apparemment pas plu à tout le monde. |

Une cellule à créer pour gérer les crises

MORGES

La Municipalité souhaite la mise en place d'un processus de gestion de crise lors d'événements majeurs.

La commune doit pouvoir intervenir rapidement et efficacement lors de circonstances exceptionnelles. C'est sur la base de cette conclusion que la Municipalité a déposé une demande de crédit de 100 000 francs, pour la mise en place d'un processus de gestion de crise et d'une cellule de crise lors d'événements majeurs.

«Les activités de l'administration sont par nature soumises à des facteurs de risques importants. Ils peuvent être de nature humaine, naturelle, opérationnelle, financière, ju-

ridique ou d'atteinte à la réputation. Chacun de ces risques peut conduire à des situations extrêmes, nécessitant un management de crise», énonce la Municipalité.

Local stratégique

Cette dernière imagine la mise en place d'une infrastructure capable de conduire et de gérer une situation extraordinaire, tout en incluant un volet formation permettant aux acteurs d'un Etat-major de crise de pouvoir agir de manière adéquate. Le projet prévoit également que la salle Léman à Riend-Bosson 14 devienne le lieu de conduite et de gestion de crise. Elle devrait alors être équipée de différentes technologies, tels qu'une antenne sur le toit, un relais mobile ou encore une télévision et un projecteur.

Le préavis sera déposé le 4 février au Conseil communal. E.N.

Secrétaire mieux loti

MORGES

Le législatif votera mercredi une clarification et une revalorisation de la fonction de secrétaire du Conseil.

«La situation actuelle ne donne pas entière satisfaction tant sur le montant des indemnités, que sur le statut hybride actuel.» C'est en partant de ce constat qu'une commission du législatif a travaillé à la réévaluation des postes du secrétaire du Conseil communal. Après avoir étudié les différentes possibilités et s'être renseignée auprès de plusieurs communes du canton, la commission a estimé que le secrétaire du Conseil devrait être engagé selon un contrat de travail de droit privé au sens du Code des obligations.

Autrement dit, il bénéficiera d'un contrat de travail (sur la durée de la législature) qui prévoit 450 heures de travail par année à 30 francs de l'heure ainsi que d'autres indemnités. Cette proposition clarifie les tâches du secrétaire et lui permet une rémunération régulière tout en lui offrant un statut clair. Quant au salaire horaire, il permet une revalorisation du travail effectué. J.L.



La Maison de la Rivière devrait ouvrir ses portes en mai. Cardoso

Un accueil à soigner

MORGES

La Municipalité demande un crédit de 70 000 francs pour la Maison de la Rivière.

Centre de compétences en gestion et renaturation des milieux aquatiques, La Maison de la Rivière, qui sera inaugurée le x mai, devrait se voir dotée d'une nouvelle salle polyvalente.

Il faudra toutefois pour cela que le Conseil communal de Morges accepte, ce mercredi, la demande de crédit de 70 000 francs, présentée par la Municipalité. Une somme qui permettrait l'acquisition de l'équipement audio-visuel pour un tel espace.

Pourquoi Morges est-elle sollicitée financièrement, alors que la Maison de la Rivière est située à Tolochenaz? La réponse est toute simple: alors que cette dernière commune ainsi que Saint-Prex, Lully et Chigny ont déjà accordé un soutien financier à la Fondation, il s'agit désormais de convaincre Morges de participer au projet via ce don.

Une salle «Morges»

Au final, cette salle multifonctionnelle pourrait accueillir de 18 à 48 personnes, selon les activités et la configuration des tables. Et si le Conseil communal accepte ce crédit unanimement soutenu par la commission, le projet prévoit d'ores et déjà de nommer cette pièce «Salle Morges», en guise de remerciement. E.N.

BRÈVES MORGES

La mémoire qui flanche

CHAMPION | Bernhard Russi a la mémoire qui flanche quand il prétend (Notre interview du 23 janvier) avoir traité avec la Vaudoise Assurances par téléphone. En réalité il s'est bien arrêté à Morges le 22 décembre 1976. Après la signature du contrat (dont la teneur n'avait pas été révélée), Alain-François Rey, alors agent général de la compagnie pour la région de La Côte, avait en effet organisé à l'Hôtel de la Couronne une réception en l'honneur de Bernhard Russi.

A vos agendas



CÉRÉMONIE | La remise de mérites sportifs 2014 de la ville de Morges aura lieu cette année le mardi 31 mars à 18h30. Comme lors des années précédentes, le Journal de Morges vous proposera prochainement de voter pour choisir le «Coup cœur des lecteurs».

EHC et CHUV s'allient

HÔPITAUX | Une nouvelle collaboration entre le CHUV et l'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC) a été concrétisée. Effective depuis novembre, l'entente est inhérente à la chirurgie endocrine. Les patients de l'Hôpital de Morges pourront être traités pour des pathologies liées aux glandes chargées de la sécrétion d'hormones, comme la thyroïde ou le pancréas. Concrètement, le Dr Maurice Matter intervient tous les quinze jours à Morges. Par ailleurs, la délocalisation des traitements permettra au CHUV une prise en charge plus rapide des opérations de chirurgie hautement spécialisée.

Panneaux à Beausobre

ÉNERGIE | La Municipalité va déposer au Conseil un préavis demandant l'octroi d'un crédit d'étude de 60 000 francs pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le site de Beausobre. Par ce préavis, elle répond également à la motion de Bertrand Gilliard «Pour une installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux». A terme, l'exécutif souhaite équiper l'ensemble des toits rentables des bâtiments communaux, dans le respect de ses engagements énergétiques.

PUBLICITÉ

WIDER
Maison fondée en 1948

L'aménagement complet de vos espaces de vie

porte & fenêtre | armoire & dressing | menuiserie & ébénisterie

Morges - Tél. 021 804 99 66 - www.wider-sa.ch